Ruralia
Sciences sociales et mondes ruraux contemporains

01 | 1997
Varia

Réflexions sur l'identité paysanne au XIXe siècle : identité réelle ou supposée ?

Ronald Hubscher

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/ruralia/4
ISSN : 1777-5434

Éditeur
Association des ruralistes français

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 1997
ISSN : 1280-374X

Référence électronique
Ronald Hubscher, « Réflexions sur l'identité paysanne au XIXe siècle : identité réelle ou supposée ? », *Ruralia* [En ligne], 01 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2003, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ruralia/4

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Réflexions sur l'identité paysanne au XIXe siècle : identité réelle ou supposée ?

Ronald Hubscher

1 Prolonger un tel titre par une interrogation peut sembler surprenant sinon incongru. Les paysans ne constituent-ils pas le groupe social le plus aisément identifiable, défini par des caractéristiques spécifiques : un espace approprié, un travail fondé sur la mise en valeur de la terre [1], la plus vénérable des occupations humaines, la plus emblématique aussi dans l'imaginaire social qu'elle nourrit d'une abondance de mythes agraires. Une relation privilégiée, charnelle et symbolique [2] s'instaure entre le paysan et sa terre loin de se réduire pour lui à un simple outil de production. Autant d'éléments qui signent l'originalité d'une civilisation paysanne dite civilisation traditionnelle et qui dans le champ des études rurales ont donné lieu à une lecture en terme d'opposition binaire : ville/campagne, pouvoir central/pouvoir local, société englobante/communauté villageoise, rationalité capitaliste/logique paysanne de production, *etc.*

2 Aussi bien le terme paysan, un terme générique mais polysémique [3], semble aller de soi pour le sens commun, les littérateurs et les chercheurs. Il connote un ensemble de références ou de stéréotypes véhiculés par l'imaginaire collectif qui construisent le paysan et lui font endosser une identité. Est-il dès lors pertinent de douter de certitudes aussi fortement établies et les mots n'auraient-ils plus de sens ? Au-delà d'un simple exercice de déconstruction, fort à la mode, nous voudrions simplement rappeler l'intérêt d'une démarche intellectuelle qui, à l'instar du photographe variant la distance focale et l'angle de prise de vue donne une perception différente du même sujet, modifierait l'objet étudié selon le regard, la nature et la position de l'acteur dans le champ social. Autrement dit, au XIXe siècle, le terme paysan renvoie-t-il les populations agricoles à leur propre réalité ? Ont-elles conscience de leur identité, intériorisent-elles et acceptent-elles les schèmes de la société englobante censés les définir comme une catégorie spécifique ? Le regard de l'Autre est-il suffisant pour conférer le sentiment d'une commune appartenance générateur de solidarité ? [4]

3 Deux éléments essentiels nous semblent au fondement des solidarités qui structurent et individualisent tout groupe social : une culture et une profession [5], laquelle est déterminante dans la construction identitaire. Dès lors la question est de savoir si le travail de la terre constitue une profession car ce point de vue est loin d'être partagé par les contemporains. Dans l'affirmative, à partir de quel moment est-il considéré comme tel ? Les grandes thèses d'histoire rurale dont l'apport a été majeur dans la connaissance des campagnes françaises du XIXe siècle [6] n'ont pas abordé ce problème, quand bien même le travail agricole et la mise en valeur du sol y apparaissent comme un thème récurrent. L'absence d'interrogations sur l'évolution des représentations de l'activité agricole, toujours appréhendée dans une sorte d'intemporalité, le renoncement à toute réflexion sur la signification de cette activité pour les paysans eux-mêmes, l'inexistence d'une véritable problématique culturaliste dans la majorité des travaux expliquent que la question d'une identité paysanne et de ses fondements n'a jamais fait l'objet d'une analyse approfondie [7]. Les quelques remarques qui suivent visent simplement à montrer l'intérêt d'une analyse, certes non exempte de difficulté, privilégiant le point de vue de l'acteur sur sa propre condition [8].

Un flou sémantique

4 Et tout d'abord que signifie le terme paysan pour l'homme des champs, terme le plus fréquemment utilisé par les citadins pour le désigner. On sait combien le vocabulaire, l'emploi de tel mot préféré à tel autre constituent un enjeu social et politique [9]. On sait aussi combien l'art et la littérature ont contribué dans le long terme à produire une représentation de la paysannerie qui a puissamment envahi l'imaginaire collectif. Une représentation schématique, au point de réduire le paysan à un archétype. Proche de la Nature, il en incarne toutes les vertus et d'une certaine manière perpétue le modèle du bon sauvage du XVIIIe siècle ; dépeint sous de sombres couleurs, être fruste et brutal, il est alors cantonné aux marges de la société policée. Ces deux visions d'une paysannerie naturalisée et instrumentalisée servent alternativement à des fins idéologiques [10]. Mais l'opinion commune a le plus souvent retenu dans les attributs qui disent le paysan les connotations négatives, péjoratives : la balourdise, l'inculture, la routine [11]. Le discrédit implicite frappant celui qui est désigné comme tel, implique de sa part un refus plus ou moins avoué d'assumer toute la charge négative contenue dans ce mot au regard de la société englobante. À Compreignac, commune du Limousin, le terme paysan « dès le début du siècle, semble-t-il, a déjà revêtu une connotation péjorative, et il [le paysan] préfère la dénomination plus solennelle et moins dépréciative de "cultivateur" » [12].

5 Peut-on inférer de cette attitude l'homonymie du paysan et de l'exploitant ? Telle semble être la posture des historiens, admettant implicitement les présupposés des contemporains. Dans sa thèse sur la Beauce, Jean-Claude Farcy observe qu'au début du XIXe siècle « le terme de laboureur est fréquemment utilisé pour désigner les hommes qui dirigent les grandes exploitations. Après le milieu du XIXe siècle il tend à disparaître, remplacé par celui de cultivateur dont la signification recouvre peu à peu toute la paysannerie qui exploite un minimum de surface » [13]. On mesure toute l'opacité du terme paysannerie compris de la sorte car il renvoie à la seule notion d'exploitant, mal cerné socialement, et suggère soit la non appartenance des ouvriers et des domestiques agricoles à cet ensemble, soit l'existence d'une autre paysannerie mal définie dans son essence puisqu'elle ne répond pas au critère censé la définir. Dans cette dernière

hypothèse, la dimension socio-économique du signifié paysan, pourtant explicite dans le précédent argumentaire, serait évacuée au seul profit d'une hypothétique identité culturelle [14].

6 De manière générale, le vocable paysan ne figure pas sur les listes nominatives - recensements quinquennaux de la population. Ordinairement, l'individu recensé s'auto-désigne et la taxinomie en usage fait référence soit à un statut juridique fermier, métayer, propriétaire-exploitant , soit à un statut social cultivateur, journalier [15]. Ces différences de positions, fortement perçues à l'intérieur de la société rurale, confirmées par une dominante de mariages homostatutaires, ne génèrent-elles pas des identités éclatées, en sorte que pour les intéressés, l'étiquette de paysan n'est aucunement un signe d'appartenance au groupe ? Elle ne restitue nullement la réalité vécue au sein de la communauté, fondée sur des liens de solidarité et de dépendance dont la nature varie selon le statut socio-économique des individus et la perception qu'en ont les uns et les autres. Même si l'on admet, selon le sens commun, que le travail de la terre fait le paysan et par conséquent fixe son identité, la mobilité intragénérationnelle contribue à l'obscurcir et met en question le sentiment d'appartenance [16]. Qu'en est-il de Guislain Decrombecque qui n'est pas un héritier ? Né en 1797 dans une famille de petits cultivateurs artésiens, contraint très jeune en se formant sur le tas d'assurer la direction du modeste bien paternel, possédant à son mariage 1 000 francs, 75 ares de labour une maison entourée d'un jardin, il exploite en 1868 450 hectares selon les méthodes les plus modernes. Devenu un véritable capitaine d'agriculture, il obtient en 1867, lors de l'exposition universelle tenue à Billancourt, le 1er grand prix d'agriculture [17]. À partir de quel niveau de réussite a-t-il eu le sentiment de franchir la barrière séparant l'exploitant agricole de l'agriculteur, terme désignant à l'époque les gros propriétaires ou les gros cultivateurs ouverts au progrès et à l'innovation ? L'accès à cette aristocratie rurale marque-t-elle une rupture avec son milieu d'origine et l'abandon d'une « fibre » paysanne ?

Des identités croisées

7 Cette interrogation est plus impérieuse encore dans le cas des pluriactifs, fort nombreux dans les campagnes françaises. Si le travail à domicile ne semble pas constituer un facteur perturbant de l'identité paysanne, encore que ce point de vue mérite discussion [18], il n'en est pas de même des migrations liées à des bassins d'emploi urbain. Pluri-mensuelles ou pluri-annuelles, elles impliquent d'autres pratiques, d'autres techniques, d'autres savoir-faire et ouvrent aux paysans d'autres horizons socio-économiques et culturels. Durant une grande partie de leur existence, les maçons creusois travaillent sur les chantiers du bâtiment parisiens, fréquentent les ouvriers, adoptent de nouvelles habitudes alimentaires, élément essentiel de l'identité culturelle. Les paysans-savonniers, année après année quittent leur terroir pour les usines de Marseille, pour ne pas parler des « Espagnols », ces Cantaliens, marchands de draps ou boulangers à Madrid, qui s'expatrient durant une bonne vingtaine d'années et reviennent au pays tous les deux à quatre ans selon les commerces [19].

8 Le port d'une double casquette, une double activité économique, agricole et secondaire ou tertiaire exercée sur les chantiers ferroviaires, du bâtiment, dans le négoce ou le colportage, ne brouillent-ils pas l'identité des acteurs concernés, n'entraînent-ils pas la perte de l'identité première ? [20] Le petit exploitant-maçon limousin peut se sentir plus

proche des ouvriers parisiens dont il aurait adopté la vision du monde que de ses congénères creusois restés au pays. Enfin il conviendrait de rappeler la flexibilité de la main-d'œuvre rurale. Loin d'être immuablement cantonnée dans le travail agricole, elle oscille selon la conjoncture et les rémunérations entre le travail des champs et le secteur secondaire en sorte que la mobilité des journaliers ou des petits exploitants est grande. Ces diverses formes de pluriactivité ne fabriquent-elles pas des déracinés ? [21] Finalement travailler la terre ne suffit pas à construire une identité paysanne : la diversité des activités exercées, la position et l'implication des différents acteurs dans le procès de production brouillent sans cesse les cartes, constatation que viendrait encore conforter les nombreux exemples d'artisans ruraux détenteurs de quelques lopins ou davantage dont ils assurent la mise en valeur.

9 Une hypothétique identité paysanne est encore obscurcie par l'existence de réseaux relationnels fondés sur le phénomène générationnel ou le principe du clientélisme. Le groupe des jeunes auquel s'agrègent les célibataires attardés, était « socialement très ouvert. Toutes les professions, tous les états s'y côtoyaient, sans discrimination apparente [...] [ils] faisaient cause commune, et se retrouvaient régulièrement, notamment au cabaret » [22]. En Basse-Provence, ils se réunissent dans leurs propres chambrées. L'émergence de structures originales comme les bachelleries du Berry très actives dans la première moitié du XIXe siècle, la délégation de fonctions exercées au nom de la collectivité, qui n'empêchent nullement des comportements subversifs, sont autant d'expressions de l'autonomie et de la solidarité du groupe des jeunes qui se reconnaissent d'abord comme tels.

10 Les réseaux clientélistes, mode essentiel de fonctionnement des sociétés rurales fondé sur le don/contre-don et la soumission/consentement, développent une logique d'inclusion/exclusion. « Partis », factions, clans, mêlant indistinctement gens du village et gens du bourg génèrent un sentiment d'appartenance très fort entre individus, encore conforté par de fréquents liens de parentés et une stratégie de renchaînements d'alliances. À Laborde dans les Hautes-Pyrénées, la famille Duplan contrôle durant 70 ans la mairie. Certains de ses membres sont notaire, curé, pharmacien, officier de santé. Ils influencent très fortement la vie du village « et se passent les clients les uns aux autres [...], véritable clan qui pèse sur le choix des professions, oriente les spéculations foncières. Grâce à leur double stratégie matrimoniale et professionnelle, ils essaiment dans les villages et les bourgs environnants » [23]. La formation de « partis » autour des maires est plus fréquente. Ces derniers, cumulant la *potestas* et l'*auctoritas*, constituent un réseau d'obligés et de fidèles de divers horizons [24].

11 Identifiée dans l'imaginaire social par la nature de son travail, la paysannerie l'est également par un mode de vie [25], une culture spécifique, ce que les folkloristes nomment civilisation traditionnelle ou civilisation paysanne. Terme assez vague qui définit une grande diversité de pratiques et de comportements originaux : rites et rituels, forte cohésion familiale et stratégies matrimoniales articulées sur le patrimoine [26], usages alimentaires, habitat, dialectes *etc.* Tout cela est bien connu et ne donne pas lieu à des observations qui seraient superfétatoires. Nous évoquerons simplement la question des langues vernaculaires, en l'occurrence du patois dont le parler connote le paysan. Des « *Mémoires et Reconnaissances* » des officiers d'état-major qui sous la Monarchie constitutionnelle préparent le cantonnement des troupes en manœuvre dans les campagnes [27], jusqu'à l'enquête de 1860 diligentée par le ministère de l'Instruction Publique [28], tous les rapports signalent dans de nombreuses régions la barrière

linguistique dressée entre les citadins et les paysans. Nombre de fonctionnaires ne comprennent pas le « baragouin » et le « charabia » de leurs administrés et doivent parfois user d'interprètes. Voyageurs et littérateurs reprennent cette antienne. Il suffit de citer Flaubert arpentant en 1846 la Bretagne en compagnie de son ami Maxime du Camp : entre Audierne et Plogoff « nous perdons notre route. Des villages déserts, des chiens qui aboient, personne ne parle français » [29]. La lente pénétration de la langue « d'honneur » s'explique parce que « le lecteur paysan devait dominer non seulement l'alphabet, l'orthographe et la grammaire du français, mais aussi les références correspondantes, c'est-à-dire les symboles d'une culture étrangère » [30] qui ne pouvait restituer les mots concrets et imagés du patois faisant référence aux gestes, postures et objets quotidiens de son univers. Mais on le sait, les paysans n'ont pas le monopole du patois. Il est utilisé par l'ensemble de la communauté d'habitants, non seulement les artisans, l'instituteur et le curé, mais aussi les « Messieurs ».

12 Plus généralement qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'habitat, il est malaisé, surtout dans la première moitié du XIXe siècle, de délimiter une sphère spécifiquement paysanne dont se différencieraient certains artisans ruraux ou, comme en Picardie, les tisserands installés dans le village. En ce domaine, le clivage est social et la frontière s'établit à l'intérieur de chaque groupe [31]. Il en est de même des options religieuses ou politiques : ainsi l'anticléricalisme, rassemblant dans une même hostilité à l'Église paysans, artisans, boutiquiers et petits notables du Midi rouge. En définitive, si l'on postule l'existence d'une civilisation traditionnelle, il ne faut pas la référer à la seule paysannerie, mais admettre qu'elle implique une culture partagée.

13 Les rapides observations précédentes jettent un doute sur la réalité de l'autonomie d'une culture paysanne qui serait le marqueur du groupe non seulement aux regards de la société englobante, mais également aux siens propres [32]. Faut-il alors admettre l'existence d'autres repères identitaires, en l'occurrence la relation à un espace, et revenir à l'étymologie du terme paysan : homme du pays, une définition qui dans cette période est certainement au plus près de la réalité vécue par les populations rurales [33].

14 Le « pays », c'est un cadre défini et reconnu dans lequel s'inscrivait sous l'Ancien Régime la paroisse et la communauté d'habitants. Remplacées sous la Révolution par la commune, elles sont un héritage du passé conservé dans les représentations collectives, beaucoup plus évocateur pour les indigènes que le terme littéraire de village dont ils font peu d'usage. Jean-François Soulet a bien montré comment le territoire cristallise un fort sentiment identitaire des communes pyrénéennes [34], exemple aisément transposable dans maintes régions françaises. Partout, le territoire communal délimité sinon protégé par des bornes, des haies, des landes ou des bois est parfaitement connu de tous, en sorte que sur un rayon de quelques kilomètres, chacun peut citer de mémoire le nom des propriétaires ou des exploitants [35]. Un territoire balisé par un espace sonore, celui du son de la cloche de l'église dont le timbre particulier sert de signe de reconnaissance aux habitants de chaque paroisse. « Une cohérence s'instaure [...] entre la cloche et la borne » [36], concrétise le sentiment d'identité communautaire renforcé encore par des caractéristiques linguistiques. Dialectes et patois présentent mille variantes indécelables par ceux qui ne les parlent pas, mais aisément identifiables pour tous ceux, quelle que soit leur activité, dont il est l'instrument de communication. Accent, prononciation, tournures de phrases sont autant de signes d'appartenance ou d'exclusion du groupe [37]. Le parler signe le chez-moi et l'espace vécu comme il désigne l'altérité : « Aux environs de Granvillers [...] le cultivateur sait qu'à peu de distance vers le Sud, dès les herbages du

Bray, il n'entend plus les intonations familières ; la Picardie cesse pour lui avec certaines manières de prononcer plus grêles, plus sèches, plus maigres qui est normande » [38].

15 Ce système de relation et d'interconnaissance propre à chaque communauté contribue à forger un patriotisme de clocher. « À tout propos offensant, les habitants réagissent, comme s'ils formaient une seule et même personne morale » [39]. S'affirme une identité contre l'Autre, « l'étranger », parfois voisin de quelques kilomètres, mais contre lequel perdure une longue inimitié dont les raisons ont été oubliées [40]. De chaque côté, on use d'une violence verbale : injures, sobriquets péjoratifs visent à offenser et humilier les membres de la commune proche mais inamicale [41]. On note d'ailleurs une escalade dans la violence et des bagarres éclatent sous différents prétextes. Le bal est un moment privilégié d'affrontements entre les jeunes gens de villages rivaux, comme c'est aussi le cas du jeu de la soule où se règlent les comptes au nom du localisme. En définitive, si les paysans s'identifient d'abord comme les hommes d'une communauté, ce sentiment d'appartenance communautaire est partagé avec autant d'intensité par d'autres groupes de ruraux [42].

La construction d'une profession

16 En définitive, aucun des facteurs précédemment évoqués ne suffit à déterminer une identité spécifique qui, selon nous, se construit à partir du moment où est perçue la professionnalisation de l'activité agricole. Autrement dit, à partir de quand la nature propre du travail de la terre donne-t-elle naissance à une représentation identitaire autonome dans l'imaginaire paysan ? À partir de quand la reconnaissance de sa spécificité a-t-elle transformé une pratique en une profession productrice d'un sentiment d'appartenance commune ? Sur ce plan l'évolution de l'agriculture, qui par son intégration croissante au marché prend davantage en compte dans le dernier quart du XIXe siècle les données économiques et les facteurs techniques, entraîne un changement de comportement et de mentalité des acteurs ; elle légitime le travail de la terre en l'inscrivant dans la sphère du professionnalisme [43]. De ce fait s'instaure un décalage entre le nouveau regard que les paysans portent sur eux-mêmes et les représentations invariables que donne d'eux la société globale.

17 Ce changement n'affecte évidemment pas les campagnes de manière uniforme, mais si la dimension spatio-temporelle doit effectivement être prise en compte, il s'agit bien d'un *continuum*. Le développement de l'industrialisation et d'une organisation du travail fixant de mille façons l'ouvrier à l'entreprise d'une part, la mondialisation des échanges d'autre part ont été les éléments déterminants de cette transformation. La première entraîne un déclin global du nombre des pluriactifs en les contraignant à la monoactivité et à la concentration de leurs efforts sur une productivité accrue du sol, désormais unique source de revenus. Mais en même temps l'industrie fournit au secteur agricole des consommations intermédiaires, notamment des engrais ou des machines dont la diffusion s'accélère dans les années 1900. Quant à la mondialisation du commerce qui a contribué à la crise agricole des années 1880 en aiguisant la concurrence, elle a considérablement amplifié le phénomène. À la logique paysanne du travail, telle que l'a décrite Chayanov, succède une autre logique liée à la commercialisation croissante des productions qui prend en compte, en raison de la concurrence nationale et internationale, les notions de spécialisation, de coût donc de rendement, de productivité [44], voire de rentabilité : normes, procédés, procédures nouvelles qui impliquent le professionnalisme. Ainsi en

est-il des herbagers du Cotentin, des petits producteurs du Vaucluse reconvertis après la crise du phylloxera dans les cultures fruitières, de nombreux exploitants du Pas-de-Calais ou de la conduite scientifique des planteurs de betteraves de la Picardie qui « savent raisonner et discuter leurs méthodes, doser les engrais ; nulle part on ne trouve plus de lecteurs de journaux agricoles » [45]. Du reste cette presse professionnelle, de plus en plus technicienne, contribue à définir la spécificité d'une activité aux yeux de ceux qui l'exercent. De même la création en 1881 d'un ministère de l'Agriculture, en attribuant une qualité particulière à ses administrés puisqu'ils sont les seuls à bénéficier d'un tel régime, est un révélateur aux yeux des populations agricoles de leur singularité et marque une étape vers leur professionnalisation.

18 Mais plus important encore dans la construction d'une profession est son institutionnalisation. De ce point de vue le syndicalisme agricole, né de la loi Waldeck-Rousseau de 1884, représente un élément déterminant. Certes au plan idéologique, il est un enjeu entre conservateurs et républicains pour encadrer la paysannerie, mais il constitue avant tout une ligne de défense face aux difficultés du monde rural lors de la crise des années 1880. Il convient donc au premier chef de faire une lecture du syndicalisme agricole comme instrument de revendications professionnelles. En ce domaine les conservateurs de la rue d'Athènes, la conjoncture politique aidant, ont nettement devancé les républicains du boulevard Saint-Germain. Organisée, la profession peut se faire entendre des pouvoirs publics. Et l'interventionnisme n'est possible que si le syndicalisme agricole est perçu comme une instance de défense collective et de représentation légitime de la paysannerie, à la fois par les pouvoirs publics et par les cultivateurs eux-mêmes. Ce travail de légitimation est à l'origine du lien identitaire qui accompagne la construction de la profession, terme qui émerge alors dans la phraséologie syndicale. Car pour le syndicalisme agricole, être paysan n'est pas un état : c'est un métier qui devient le pivot de l'organisation et de l'identité paysannes [46]. Tout le discours des dirigeants, qui se posent en représentants d'une catégorie sociale dont ils dessinent les contours, met en exergue la notion de profession, moyen de susciter un lien de solidarité à l'intérieur d'une masse hétérogène et dispersée. Dès lors la cohésion implique l'exclusion et fonctionne sur le mode de la différence, Eux et Nous, selon un processus analogue à celui de la communauté d'habitants. La ségrégation/homogénéisation du groupe sur la base professionnelle donne naissance à un sentiment d'appartenance collective, ce que le marquis de Marcillac en 1911, dans son rapport au 8e congrès des syndicats agricoles tenu à Toulouse, nomme une agriculture « enfin consciente et organisée » [47].

19 Premier jalon d'une construction institutionnelle de la profession, le syndicalisme agricole contribue à la formation de l'identité du groupe. À partir de là, il devient possible d'unir les paysans sur la base d'intérêts communs à défendre, et incontestablement les procédures utilisées signatures de pétitions, pressions sur les élus locaux et nationaux ont développé une culture de la mobilisation. L'intégration, à des degrés divers, d'une large fraction de la paysannerie dans l'économie de marché favorise la démarche syndicale ; elle entend rendre visible aux yeux de l'exploitant la relation existant entre le particulier et le général, de même que le poids des contraintes extérieures sur sa marge d'autonomie et sur la gestion de son entreprise : problème des consommations intermédiaires, prix des céréales et de la viande dépendant de plus en plus de la mondialisation des échanges, ou encore accès au crédit. Dans cette perspective, les paysans prennent conscience des effets sur leur destin individuel de la politique

économique menée par les pouvoirs publics. En témoigne le profond écho rencontré par les thèses protectionnistes.

20 Les organisations professionnelles ont transformé les représentations de la paysannerie concernant l'État. À une attitude passive face à un État puissant, souvent jugé oppressif, se substitue une dynamique de l'action qui implique la découverte de la puissance collective organisée et par la même la notion de rapport de force. Par le biais de l'identité professionnelle, les organisations agricoles contribuent à modifier, grâce à un véritable changement d'échelle, la vision de la paysannerie sur ses moyens d'action ; elle hâte le passage d'une intervention jugée seulement possible au plan local à une action s'exerçant directement au plan national. Comme l'écrit le comte de Rocquigny, « dans les réunions des groupes locaux [...] les membres du syndicat apprennent à discuter leurs intérêts économiques et à se former une opinion réfléchie sur la direction des affaires publiques dans ses rapports avec les besoins de leur profession » [48]. Dès lors, les paysans non seulement se posent comme un groupe professionnel face à la société englobante, mais ils inaugurent une stratégie de *lobbying* à l'égard des pouvoirs publics. C'est bien le sentiment de Rocquigny, même s'il l'exprime d'une manière euphémisée : « Les syndicats ont modifié profondément les mœurs et les habitudes des cultivateurs, qui ont par eux senti la nécessité de s'intéresser à la marche des affaires publiques, au moins en ce qui touche les affaires de leur profession. Avec eux, la démocratie rurale, nouveau tiers-état peut-être, est entrée en scène pour faire sentir le poids de son influence économique, et la réforme douanière que viennent d'achever les Chambres en porte sensiblement l'empreinte » [49]. La multiplication des syndicats conservateurs et républicains communaux ou cantonaux [50], la prolifération de syndicats d'élevage, de caisses d'assurances diverses sinon de crédit, l'essor du mouvement coopératif au début du XXe siècle créent une nouvelle forme de solidarité et de sociabilité fondée désormais sur la profession. Dans cette perspective, il conviendrait de revoir la chronologie traditionnellement admise, trop tardive selon nous, de la transformation du paysan en agriculteur.

* * *

21 Cette analyse a mis en relief l'ambiguïté du terme paysan qui se prête mal à un usage scientifique en raison de son opacité ; il répond à un archétype, désignant un individu atemporel doté d'une série d'attributs identitaires construits et véhiculés par l'imaginaire social. Une identité fossilisée dans les représentations sociales, incapables de cerner sa réalité et de discerner les changements qu'elle subit au cours du XIXe siècle, comme d'appréhender la perception que pouvaient en avoir les principaux intéressés. En empruntant au langage courant le terme « naturel » de paysan, les chercheurs reprennent en fait à leur compte les présupposés de la société globale sans véritablement s'interroger sur sa nature, son contenu et le sens qu'il pouvait revêtir pour ceux qui étaient désignés comme tels, occultant de la sorte le problème de l'identité paysanne dont on a vu combien elle est difficile à saisir. Ne peut-on parler alors d'identités successives, contradictoires ou qui se chevauchent ? N'y a-t-il pas une dynamique et une mobilité identitaire faisant varier le sentiment d'appartenance selon le changement de position et de statut à l'intérieur de la société rurale, l'âge, la diversité des activités exercées, l'insertion dans tel ou tel réseau, l'ancrage territorial, autant de signes de reconnaissance et de référence bien plus évocateurs pour l'homme de la terre que la notion abstraite de paysan ? Finalement, mener une réflexion sur l'identité ou les identités du monde paysan,

chercher à en saisir les évolutions devraient permettre de mieux comprendre les logiques et les comportements des principaux acteurs de la société rurale.

22 Correction typographique le 01/01/2003.

NOTES

1. « À Compreignac, le paysan est celui qui cultive la terre de ses propres bras ». Pierre VALLIN, *Paysans rouges du Limousin. Mentalités et comportement politique à Compregnac et dans le nord de la Haute-Vienne (1870-1914)*, Paris, L'Harmattan, 1985, 362 p. On peut noter que le vigneron répond à cette définition, mais n'est jamais considéré comme un paysan.
2. Il suffit de songer au lyrisme de Michelet ou de Barrès lorsqu'ils l'évoquent.
3. Il peut définir un état car être paysan n'est pas un métier , une façon de vivre, un ancrage territorial, un exploitant archaïque face au modèle de l'agriculteur, encore que les auteurs, par commodité de langage, utilisent simultanément les deux termes sans toujours établir cette distinction. D'ailleurs l'imprécision du mot paysan oblige souvent à le définir par un qualificatif : on parle de « vrai » paysan, de « bon » paysan, de paysan de tradition, voire même de « châtelains qui étaient à bien des égards, “paysans” ». Henri MENDRAS, *La fin des paysans. Changement et innovations dans les sociétés rurales françaises*, Paris, SEDEIS, 1967, réédition : Paris, Librairie Armand Colin, 1970, 308 p. (p. 49).
4. C'est le point de vue de Sartre : « Le juif est un homme que les autres hommes tiennent pour juif », Jean-Paul SARTRE, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, 1954, p. 83.
5. Ronald HUBSCHER, « L'invention d'une profession : les vétérinaires au XIXe siècle », dans Olivier FAURE [dir.], *Médicalisation et professions de santé, XVIe-XXe siècles. Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 43, octobre-décembre 1996, pp. 686-708.
6. Nous renvoyons le lecteur aux nombreuses bibliographies sur le sujet.
7. Cette problématique n'échappe pas cependant à des auteurs comme : Pierre VALLIN, *Paysans rouges du Limousin...*, ouv. cité ; Jean-François SOULET, *Les Pyrénées au XIXe siècle. Tome 1 : Organisation sociale et mentalités. Tome 2 : Une société en dissidence*, Toulouse, Éditions Éché, 1987, 2 volumes, 478 p. et 713 p.
8. Plus prudemment, compte tenu de la documentation disponible, il conviendrait de dire le point de vue supposé.
9. Gérard NOIRIEL, *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, 441 p., chapitre 2, « La carte et le code ».
10. Dans la littérature médiévale aristocratique et courtoise, le vilain est l'anti-héros, porteur de toutes les bassesses dont témoigne son aspect physique et moral. La volonté de le fixer dans sa nature immuable de vilain a pour objet de légitimer la domination seigneuriale et de justifier sa place subordonnée dans la société. La « découverte » et la réhabilitation du peuple dans les années 1840 donnent naissance à un courant littéraire dont Jules Michelet et George Sand sont le parfait exemple. Après les journées de juin 1848 et davantage encore après la Commune, les écrivains conservateurs font du paysan le garant de la tradition et de l'ordre social. Face au mauvais ouvrier incarnant les basses

classes agitées des villes est magnifié le paysan pieux, travailleur, respectueux des hiérarchies établies.

11. Dans le *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse, le paysan est défini comme « un homme de campagne ». Par extension « personne grossière ». Comme adjectif, ce terme signifie « qui appartient, qui a rapport aux paysans : Avoir l'air paysan. Avoir les habitudes, les manières paysannes », Pierre LAROUSSE, *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, tome douzième, Paris, 1874, p. 458. De même dans les nombreux manuels de savoir-vivre de l'époque concernant la bonne tenue a table, il est souvent fait référence à un contre-exemple : « manger comme un paysan ».

12. Pierre VALLIN, *Paysans rouges du Limousin...*, ouv. cité, p. 44.

13. Jean-Claude FARCY, *Les paysans beaucerons au XIXe siècle*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1989, 2 volumes, 1236 p., (tome II, p. 1033).

14. Il convient de noter que lorsque les chercheurs utilisent le terme de paysan, ils se réfèrent à l'exploitant. Où situer alors les domestiques et les journaliers ?

15. En réalité, les frontières sont floues entre ces deux notions qui peuvent se chevaucher : le cultivateur, terme impliquant la gestion d'une exploitation et une relative indépendance de l'individu, peut pratiquer le faire-valoir direct ou indirect. Un flou accentué par les nombreuses spécificités locales : le ménager picard cultivant trois ou quatre hectares est à la fois un exploitant, généralement propriétaire, et un salarié agricole engagé dans un processus d'ascension sociale. Dans ce cas au croisement juridique et social vient s'ajouter un double statut social.

16. Ce qui n'est pas sans rappeler le sentiment de crise d'identité éprouvé par certains étrangers naturalisés.

17. Ronald HUBSCHER, *L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du XIXe siècle à 1914*, Arras, Mémoires de la C.D.M.H. du Pas-de-Calais, 1979, 2 volumes, 964 p., (tome 1, pp. 263-267).

18. Il le mériterait certainement dans le cas du travail à l'usine. Les implantations d'entreprises industrielles en milieu rural, une caractéristique du dernier tiers du XIXe siècle, ont pour conséquence de drainer la main-d'œuvre locale. Ainsi en est-il des sept usines Saint-Frères, spécialisées dans le travail du jute, et installées dans la vallée de la Nièvre à proximité d'Amiens.

19. Rose DUROUX, « Femme seule, femme paysanne, femme de migrant », dans *Le paysan. Actes du 2e colloque d'Aurillac*, 2-4 juin 1988, Paris, Éditions Christian, 1989, pp. 145-168, (p. 146).

20. C'est la lecture que l'on pourrait faire des associations d'Auvergnats de Paris et plus tard de Bretons, maintenant ou réactivant des liens avec le « pays » ne traduiraient-elles pas plutôt que la perpétuation d'une « âme paysanne », la nostalgie des origines perdues ?

21. Sur ce plan le cas du maçon limousin Martin Nadaud ne laisse pas d'être intéressant. Suivant d'abord le rythme classique du cycle migratoire, il allonge de plus en plus ses séjours parisiens et finalement fait venir sa femme et s'installe définitivement dans la capitale.

22. Jean-François SOULET, *Les Pyrénées...*, ouv. cité, tome 1, p. 210.

23. *Ibidem*, pp. 177-178. Ajoutons que ces réseaux ont été remarquablement décrits par Balzac dans *Les paysans* .

24. *Ibidem*, p. 180 : « Ces maires se trouvent comme insérés dans un réseau complexe de liens personnels qui n'est pas sans rappeler celui de la féodalité médiévale : ils disposent d'une clientèle fondée à la fois sur l'exercice de la puissance publique et sur la gestion de leurs affaires privées ».

25. C'est ce qui distingue selon le sociologue Robert Redfield le paysan de l'agriculteur, un point de vue partagé entre autres par Eugen Weber : Eugen WEBER, *Peasants into Frenchmen. The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford California, Stanford University Press, 1976, 615 p., traduction en français, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*, Paris, Librairie Arthème Fayard/Éditions Recherches, 1983, 844 p. (pp. l75-176).
26. Il suffit de songer aux coutumes successorales.
27. Jean VIDALENC, *La société française de 1815 à 1848. Tome 1 : Le peuple des campagnes*, Paris, Marcel Rivière, 1969, 401 p.
28. Archives nationales, F17 9331, Inspection primaire 1817-1890, « Réponses aux questions posées par Mr. Le Ministre de l'Instruction Publique en date du 12 décembre 1860 sur les besoins de l'instruction publique... ».
29. Eugen WEBER, *Peasants into Frenchmen...*, ouv. cité, p. 128.
30. *Ibidem*, p. 143.
31. Françoise DUBOST, *Maisons riches et maisons pauvres : évolution des modèles sociaux d'habitat dans un village beaujolais*, thèse dactylographiée, Université Paris X-Nanterre, 1977.
32. Ainsi selon Henri Mendras, « les châtelains "paysans" du XIXe siècle se soumettaient souvent à la tradition du village comme leurs voisins » : Henri MENDRAS, *La fin des paysans...*, ouv. cité, p. 49.
33. La notion de territorialité semble essentielle aux yeux des sociologues et ethnologues ruralistes : Pierre COULOMB, Hélène DELORME, Bertrand HERVIEU, Marcel JOLLIVET et Philippe LACOMBE [dir.], *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, 594 p., sixième partie, « Les agriculteurs, des citoyens comme les autres ? »
34. Jean-François SOULET, *Les Pyrénées...*, ouv. cité, voir notamment pp. l23-129.
35. Ronald HUBSCHER, « La France paysanne : réalités et mythologies », dans Yves LEQUIN [dir.], *Histoire des Français, XIXe-XXe siècles. Tome II, la société*, Paris, Librairie Armand Colin, 1983, pp. 9-152 (p. 12).
36. Alain CORBIN, *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Paris, Éditions Albin Michel, 1994, 361 p. (p. 99).
37. En 1850 dans l'Ariège, un meunier de Soula, au hasard d'une rencontre, cherche à identifier un individu en lui demandant son nom et son lieu d'origine. Il lui répond être d'Auzat. « Il me parut cependant que son langage n'était pas celui d'Auzat » : Jean-François SOULET, *Les Pyrénées...*, ouv. cité, p. 128.
38. Albert DEMANGEON, *La Picardie et les régions voisines. Artois-Cambrésis-Beauvaisis*, Paris, Librairie Armand Colin, 1905, p. 421.
39. Jean-François SOULET, *Les Pyrénées...*, ouv. cité, p. 127.
40. Ronald HUBSCHER, « La France paysanne... », art. cité, pp. l2-13.
41. Par exemple les « grouacous » (boueux) d'Ansost car ils habitent près des marécages ; les « loubates » de Talazac, sauvages comme des loups ; les « saumates » de Sentous stupides comme l'âne : Jean-François SOULET, *Les Pyrénées...*, ouv. cité, p. 129.
42. Rappelons que les conscrits effectuent leur service militaire dans des régiments composés de jeunes gens originaires de la même région où ils retrouvent leurs « pays ». Le lien identitaire est maintenu et expliquerait le refus d'obéissance des soldats du 17e de ligne en 1907, lors de la révolte du midi viticole dont ils étaient natifs.
43. D'une certaine façon, on pourrait dire que l'on passe du travail/subsistance au travail/revenus.

44. C'est ce qu'explique à la fin du XIXe siècle le développement du travail à la tâche.
45. Albert DEMANGEON, *La Picardie ...*, ouv. cité, p. 234.
46. Ce n'est pas l'effet du hasard si dans les ouvrages rédigés par les dirigeants du syndicalisme agricole, les acteurs sont nommés en des termes qui font référence à la dimension technique et économique de leur activité. Le vocable agriculteur, réservé à une élite moderniste, « descend dans les masses » et est d'un usage très fréquent, comme celui de cultivateur mais également de producteur. En revanche, le terme de paysan est rarement utilisé, non pas tant en raison de sa connotation péjorative comme l'indique Pierre Barral Pierre BARRAL, « Note historique sur l'emploi du terme paysan », dans *Études rurales*, n° 21, avril-juin 1966, pp. 72-80 (p. 73) , mais parce qu'il ne répond pas à la définition d'une profession. Même si les dirigeant syndicaux cherchaient à capter à des fins politiques l'adhésion des populations agricoles, ces dernières ne pouvaient qu'intérioriser un discours construisant autour de la profession une identité jusqu'ici incertaine.
47. Cité par : A. COURTIN, *Les congrès nationaux des syndicats agricoles*, 1920, p. l50.
48. R. de ROCQUIGNY, *Les syndicats agricoles et leur oeuvre*, Paris, 1900, p. 381.
49. R. de ROCQUIGNY, *Les syndicats agricoles et le socialisme agraire*, Paris, 1893.
50. Dans le département de la Loire, huit syndicats existent en 1890, douze voient le jour entre 1890 et 1892, 40 de 1896 à 1900, 60 de 1904 à 1912. En 1900, 44 associations sont en activité, 130 en 1914. Jean VERCHERAND, *Un siècle de syndicalisme agricole. La vie locale et nationale à travers le cas du département de la Loire*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1994, 443 p. (p. 34).

RÉSUMÉS

Pour le sens commun, les écrivains et les chercheurs, le terme paysan semble aller de soi et connote une identité fondée sur l'activité agricole et une culture spécifique. Or d'une part les paysans n'ont pas le monopole du travail de la terre, d'autre part, nombre d'entre-eux sont des pluriactifs, des migrants et de ce fait s'inscrivent dans des sphères socio-culturelles différentes de celle de leur village. Par ailleurs la civilisation « traditionnelle » paysanne, l'esprit de clocher, le patois sont autant de références propres à l'ensemble de la communauté d'habitants. Si l'identité paysanne est des plus incertaines, en revanche l'ouverture, à la fin du XIXe siècle sur l'économie de marché et la naissance d'un syndicalisme agricole construisent une profession. Le terme paysan, ambigu, polysémique s'efface devant celui d'agriculteur qui signe véritablement le sentiment d'appartenance.

Thinking about a Peasant Identity in the 19th Century: Real or Presumed identity?
In common sense, for the writers and researchers, the meaning of the word “peasant” (paysan) seems to be taken for granted and includes an identity based on farmwork and a specific culture. Well, on the one hand, peasants don't have the monopoly of rural work and on the other hand, some of them have other activities or are migrant workers. For these reasons, they can belong to another sociocultural field that is different from their village's. Moreover the “traditional” peasant civilization, parochialism and patois are considered to be references to the whole community. But though the peasant identity is not cleary defined, the opening to a market

economy and the first agricultural labour unions at the end of the 19th century built up a real profession. The word peasant which is ambigous and polysemous is now giving way to the word “farmer” (agriculteur) which really underlines this feeling of membership.

INDEX

Index chronologique : XIXe siècle